



Ces difficultés invitent le chercheur à s'insérer dans un collectif de plusieurs chercheurs, si possible de disciplines diverses, et à se réserver des espaces de réflexion autonome. Elles invitent également à créer des instances scientifiques extérieures au collectif de RAP, comme un comité scientifique (voir chapitre 8 « Les dispositifs de gouvernance » page 107). Ces deux modalités offrent la possibilité de prendre de la distance nécessaire par rapport aux dilemmes et aux contradictions inhérents à la RAP.

▮ Les motivations des chercheurs

Si le chercheur apprend au même titre que les autres acteurs dans une démarche de RAP, sa position spécifique lui permet de tirer satisfaction de sa participation à la résolution d'un problème (l'amélioration des revenus des producteurs de manioc, par exemple) et au renforcement des connaissances et des compétences des acteurs. En outre, elle lui permet de produire des connaissances publiables qui ont une valeur générique car dépassant le simple contexte local.

D'un autre côté, le chercheur se retrouve fréquemment en décalage par rapport à ses collègues et à son institution. En effet, beaucoup de chercheurs et d'institutions de recherche voient la RAP comme une forme d'activité scientifique marginale et peu prestigieuse, qui consomme du temps et finalement distrait les chercheurs de leur cœur de métier (voir l'encadré 8).

Encadré 8. La gestion des relations entre un chercheur de la recherche-action en partenariat et son institution

B. Triomphe

Si des chercheurs individuels peuvent, par intérêt personnel et par leur propre expérience, être convaincus de l'intérêt de s'engager dans une RAP, il n'en est pas nécessairement de même au niveau de leur institution de rattachement. Au Nord comme au Sud, les institutions peuvent avoir des réticences à laisser leurs chercheurs y participer. Les difficultés qu'un chercheur peut rencontrer sont de plusieurs ordres :

- une culture institutionnelle peu favorable qui est caractérisée par une prise de décision hiérarchique, un manque d'habitude du travail en partenariat, des préjugés contre les acteurs du développement et contre la légitimité de leurs savoirs et compétences, une faiblesse de l'interdisciplinarité, une concurrence à l'intérieur de l'institution pour l'accès aux ressources amenant à privilégier les engagements et démarches conventionnels ;
- l'existence de règles, de conventions et de valeurs (plus ou moins explicites) au sein des institutions ou dans la communauté scientifique en général (la fameuse question de la reconnaissance et de l'évaluation par les pairs), ...



...
 qui façonnent et limitent les marges de manœuvre des individus et des équipes. Ce sont, par exemple, des calendriers de travail rigides, des modes d'évaluation peu favorables à la prise de risque et au travail avec les acteurs, une rigidité des types de produits de recherche attendus (priorité à la publication scientifique académique), des modes et des conditions de financement peu flexibles ;

- des difficultés à identifier et à mobiliser des personnes qui ont les compétences et l'expérience suffisantes pour s'engager dans des démarches de type RAP.

Cependant, le chercheur dispose aussi de marges de manœuvre pour susciter et obtenir l'accord de son institution de recherche, voire, à terme, un changement des perceptions et des pratiques. Voilà quelques suggestions concrètes pour les mettre à profit :

- s'appuyer sur l'expérience et les conseils d'autres personnes de l'institution, qui ont dû s'engager dans des démarches de RAP ou des démarches similaires ;

- obtenir l'appui de « parrains » bien disposés et bien placés dans la hiérarchie de l'institution, capables d'ouvrir des espaces de liberté relative et de protéger le chercheur en cas de difficultés ;

- se tenir prêt, le cas échéant, à répondre sans vaciller aux doutes et aux critiques classiques adressés à la démarche de RAP et à ses porteurs. On entend souvent des critiques comme « la RAP, ce n'est pas de la recherche, c'est du développement. Nous autres chercheurs, on n'a pas besoin des autres pour savoir comment concevoir des innovations et les faire passer, c'est notre métier. La RAP n'est pas une démarche établie, mais de simples concepts dont la valeur n'a jamais été prouvée. C'est compliqué, on ne sait pas comment s'y prendre. C'est une affaire de spécialistes en sciences sociales, les autres disciplines ne sont pas concernées. Cela ne permet pas de faire de la 'bonne' science et de publier. La RAP a la prétention de se substituer aux autres formes de recherche » ;

- s'impliquer activement dans la communication intra- et inter-institutionnelle au sujet du projet de RAP, via l'organisation de séminaires, de rencontres avec les partenaires ;

- renégocier périodiquement avec son institution les échéances, les budgets, les temps de mise à disposition et les produits, en fonction des résultats concrets obtenus à chaque étape du projet de RAP, afin que les attentes demeurent réalistes et actualisées par rapport à un projet de RAP qui évolue de manière dynamique ;

- proposer, le cas échéant, des modules de formation tels qu'écoles-chercheurs et ateliers théori-pratiques qui permettent de sensibiliser ses collègues, voire d'en enrôler certains ;

- enfin, ne pas oublier de publier chaque fois que possible dans les revues scientifiques, en valorisant les différents résultats intermédiaires ou les aspects méthodologiques.